



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E95067

VALABLE JUSQU'AU 03/07/2026

ÉDITÉ LE

18/06/2025

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 30/10/2011

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 31/07/2023  
150 000

Raison sociale : BRETAGNE ISOLATION

8 ZA DE RUN AR PUNS  
29150 CHATEAULIN

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC QUIMPER 537 773 178

Téléphone : 02 98 17 06 58

Fax :

Siret : 537 773 178 00018

Portable : 06 86 08 62 06

Code NACE : 4329A

Site Internet : www.bretagne-isolation-29.fr/

Numéro caisse de congés payés : 5000243-1

E-mail : bretagne.isolation@orange.fr

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA FRANCE IARD 0000011171882404

Responsabilité légale :

RAFALE (952 866 333) / PAPIN ALEXIS PRÉSIDENT

Assurance Responsabilité Civile :

AXA FRANCE IARD 0000011171882404

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2024

Effectif moyen : 33

Tranche de classification : EFF3

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3143	Fenêtres de toit en pente Mention RGE	12/06/2024
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	21/06/2023
7142	Isolation thermique - correction acoustique par projection - injection Mention RGE	11/06/2025

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	27/07/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	19/05/2022
o Isolation des combles perdus	06/07/2021

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.